

12/12/2018 - Lutte contre le terrorisme : intervention d'Arnaud Danjean (LR, PPE, Fr)

« Avec cette commission spéciale, nous avons pu mesurer combien le terrorisme jihadiste, qui a déjà si lourdement frappé notre continent depuis quelques années, mais aussi la montée d'autres formes d'extrémismes violents constituent une menace durable et complexe. Cette menace est ancrée aujourd'hui malheureusement autant dans l'activisme de groupes radicaux hors de nos frontières que dans la réalité de nos sociétés européennes.

Ce Parlement doit montrer sa crédibilité sur ces sujets sensibles et ce texte constitue une excellente base : il répond aux préoccupations des citoyens, il propose des mesures concrètes pour appuyer les professionnels engagés dans le Contre-Terrorisme et il prend en considération les besoins des victimes.

Il faut reconnaître, comme l'a souligné le Commissaire King, que beaucoup d'initiatives contenues dans ce rapport sont déjà en cours de la part des Etats Membres et de la Commission. C'est particulièrement vrai pour la plus importante et la plus opérationnelles des réformes, même si ce n'est pas la plus spectaculaire pour l'opinion publique, celle de l'interopérabilité entre les différents fichiers.

Il n'existe pas, contrairement aux illusions de certains, de baguette magique en Contre-Terrorisme, et certainement pas en empilant des structures au niveau européen. Mais il est impératif de fluidifier les échanges, d'utiliser plus systématiquement les plateformes européennes et d'harmoniser, par le haut, les méthodes et des législations anti-terroristes

La tentation peut aujourd'hui exister de relativiser la menace, parce qu'elle est devenue plus diffuse ou parce que les organisations terroristes les plus emblématiques ont subi des revers militaires. Ce serait une grave erreur. Les 3 dernières décennies nous ont appris que le terrorisme jihadiste procède d'une véritable idéologie et de groupes déterminés, organisés, sachant s'adapter, qui ne renoncent jamais à frapper le modèle de société que nous incarnons. Une extrême vigilance reste donc de mise et les préconisations de ce rapport doivent rapidement se concrétiser, tant auprès des instances européennes responsables que des Etats Membres ».